



# La Conférence du Transit des Primeurs d'Afrique du Nord

par PIERRE BOUILLANNE

Le Syndicat Agricole des Producteurs du Nord et Centre de Tunisie avait délégué M. Pierre Bouillanne, de Sidi-Tabet, pour suivre les travaux de la Conférence du Transit des Primeurs d'Afrique du Nord, qui s'est tenu le 12 octobre, à Marseille, dans le cadre de la réunion annuelle des Chambres de Commerce méditerranéennes.

Continuant son voyage vers le Roussillon, où il va pour le G.O.V. P.F. mener une enquête sur les abricotiers et les débuchés commerciaux et industriels de l'abricot, M. Bouillanne nous a fait parvenir un compte-rendu que nous avons le plaisir de publier ci-dessous.

### FRAIS D'ACCONAGE

La Chambre de Commerce de Marseille rend compte de son action pour éviter les hausses demandées par les accioniers, tant pour le travail de jour que de nuit.

Cette action s'est déjà traduite, grâce à un assouplissement des horaires de travail, par une baisse de 3%.

### FRAIS DE TRANSIT

De leur côté, les transitaires réclamant eux aussi une hausse et, malgré l'assouplissement des horaires de travail, elle ne peut être évitée.

### TRANSIT INTERNATIONAL

Afin de permettre le transit par Marseille des primeurs à destination du Bénélux, de l'Allemagne et de l'Angleterre, une réduction avait été demandée à la S.N.C.F. Celle-ci a accordé 5% (ce qui fera 20% pour cent avec la précédente réduction de 15%). Mais cette nouvelle réduction ne sera applicable qu'aux marchandises voyageant en emballages agréés par les laboratoires S.N.C.F. et du type estampillé par eux.

Pour que Marseille puisse concurrencer Hambourg, il faudrait que les aménagements des quais et des dépendances soient achevés et que sur la chaîne accionage, transit et S.N.C.F. la réduction des frais actuels atteigne 30%.

Les Marocains expliquent qu'ils exportent, tout en le déplorant, par Hambourg, à destination de l'Allemagne en raison de l'économie que cela représente pour eux.

Les Algériens demandent une réduction des frais de transit sur wagon. Mais les aménagements actuels des quais obligent à une manutention compliquée, exigeant notamment le chargement sur camions pour aller peser la marchandise avant de charger sur wagon, d'où perte de temps, dépenses, attente aux bascules, bien que trois nouvelles bascules aient été installées afin d'accélérer les opérations.

La Chambre de Commerce propose qu'on revienne à la vente à l'unité d'emballage (vente à la Caisse) telle qu'elle se pratiquait avant la guerre. L'Algérie est de cet avis et connaît pas la position de la D.C.V., principal exportateur, à cet égard, ne l'ai pas osé engager les producteurs et exportateurs tunisiens et je crois avoir bien fait, puisqu'il fut ensuite proposé par la Chambre de Commerce de conseiller simplement aux acheteurs et vendeurs d'adopter ce mode de vente. En ce qui concerne la Tunisie, craignons que la méfiance réelle dont elle fait l'objet et le manque de standardisation s'opposent longtemps à la vente à la caisse.

Au cours de la discussion un délégué métropolitain fait un court exposé sur les transports de primeurs en containers. Les containers seront étudiés pour la ventilation du contenu et leur charge sera, (avis personnel) d'environ une tonne; le chargement et le déchargement se feront par grue et chariot élévateurs. Des expériences seront tentées cette année avec l'Algérie. Le question est très intéressante et pourrait amener un bouleversement sensible dans les méthodes et les prix de revient actuels. J'estime pour ma part que la Tunisie se doit de suivre de très près ces expériences.

Il fut également fait deux prix applicables aux manutentions de quai à wagon : un prix simple, un autre avec pesage.

Nous nous proposons d'intervenir pour demander que les Compagnies de Navigation accordent la même réduction de tarif de 5% pour les emballages agréés, c'est-à-dire Caisse Californienne, 3/4 Californienne et plateaux de billois sera toujours exclu, quoiqu'on fasse.

Il fut répondu par avance à cette demande, par le Président qui demanda, afin de ne pas allonger les débats, de canaliser vers les Comités de coordination des transports ces questions d'ordre très particuliers.

Litige en suspens (emballages, manutentions, vides, foulés). Les statistiques s'établissent ainsi pour mille :

1947-48 : manquants : 2,3; vides : 2,7; foulés : 5,8.

1948-49 : 1,4; 7,1.

1949-50 : 1,0; 6,4.

Le Président annonce que les manquants, vides ou foulés seront dorénavant payés uniformément sur la base de 90% de leur valeur, les Compagnies de Navigation ayant accepté les propositions qui leur avaient été présentées l'an dernier.

### FRAIS DE TRANSIT

De leur côté, les transitaires réclamant eux aussi une hausse et, malgré l'assouplissement des horaires de travail, elle ne peut être évitée.

### TRANSIT INTERNATIONAL

Afin de permettre le transit par Marseille des primeurs à destination du Bénélux, de l'Allemagne et de l'Angleterre, une réduction avait été demandée à la S.N.C.F. Celle-ci a accordé 5% (ce qui fera 20% pour cent avec la précédente réduction de 15%). Mais cette nouvelle réduction ne sera applicable qu'aux marchandises voyageant en emballages agréés par les laboratoires S.N.C.F. et du type estampillé par eux.

Pour que Marseille puisse concurrencer Hambourg, il faudrait que les aménagements des quais et des dépendances soient achevés et que sur la chaîne accionage, transit et S.N.C.F. la réduction des frais actuels atteigne 30%.

Les Marocains expliquent qu'ils exportent, tout en le déplorant, par Hambourg, à destination de l'Allemagne en raison de l'économie que cela représente pour eux.

Les Algériens demandent une réduction des frais de transit sur wagon. Mais les aménagements actuels des quais obligent à une manutention compliquée, exigeant notamment le chargement sur camions pour aller peser la marchandise avant de charger sur wagon, d'où perte de temps, dépenses, attente aux bascules, bien que trois nouvelles bascules aient été installées afin d'accélérer les opérations.

La Chambre de Commerce propose qu'on revienne à la vente à l'unité d'emballage (vente à la Caisse) telle qu'elle se pratiquait avant la guerre. L'Algérie est de cet avis et connaît pas la position de la D.C.V., principal exportateur, à cet égard, ne l'ai pas osé engager les producteurs et exportateurs tunisiens et je crois avoir bien fait, puisqu'il fut ensuite proposé par la Chambre de Commerce de conseiller simplement aux acheteurs et vendeurs d'adopter ce mode de vente. En ce qui concerne la Tunisie, craignons que la méfiance réelle dont elle fait l'objet et le manque de standardisation s'opposent longtemps à la vente à la caisse.

Au cours de la discussion un délégué métropolitain fait un court exposé sur les transports de primeurs en containers. Les containers seront étudiés pour la ventilation du contenu et leur charge sera, (avis personnel) d'environ une tonne; le chargement et le déchargement se feront par grue et chariot élévateurs. Des expériences seront tentées cette année avec l'Algérie. Le question est très intéressante et pourrait amener un bouleversement sensible dans les méthodes et les prix de revient actuels. J'estime pour ma part que la Tunisie se doit de suivre de très près ces expériences.

Il fut également fait deux prix applicables aux manutentions de quai à wagon : un prix simple, un autre avec pesage.

Nous nous proposons d'intervenir pour demander que les Compagnies de Navigation accordent la même réduction de tarif de 5% pour les emballages agréés, c'est-à-dire Caisse Californienne, 3/4 Californienne et plateaux de billois sera toujours exclu, quoiqu'on fasse.

Il fut répondu par avance à cette demande, par le Président qui demanda, afin de ne pas allonger les débats, de canaliser vers les Comités de coordination des transports ces questions d'ordre très particuliers.

Litige en suspens (emballages, manutentions, vides, foulés). Les statistiques s'établissent ainsi pour mille :

1947-48 : manquants : 2,3; vides : 2,7; foulés : 5,8.

1948-49 : 1,4; 7,1.

1949-50 : 1,0; 6,4.

Le Président annonce que les manquants, vides ou foulés seront dorénavant payés uniformément sur la base de 90% de leur valeur, les Compagnies de Navigation ayant accepté les propositions qui leur avaient été présentées l'an dernier.

### FRAIS D'ACCONAGE

La Chambre de Commerce de Marseille rend compte de son action pour éviter les hausses demandées par les accioniers, tant pour le travail de jour que de nuit.

Cette action s'est déjà traduite, grâce à un assouplissement des horaires de travail, par une baisse de 3%.

### FRAIS DE TRANSIT

De leur côté, les transitaires réclamant eux aussi une hausse et, malgré l'assouplissement des horaires de travail, elle ne peut être évitée.

### TRANSIT INTERNATIONAL

Afin de permettre le transit par Marseille des primeurs à destination du Bénélux, de l'Allemagne et de l'Angleterre, une réduction avait été demandée à la S.N.C.F. Celle-ci a accordé 5% (ce qui fera 20% pour cent avec la précédente réduction de 15%). Mais cette nouvelle réduction ne sera applicable qu'aux marchandises voyageant en emballages agréés par les laboratoires S.N.C.F. et du type estampillé par eux.

Pour que Marseille puisse concurrencer Hambourg, il faudrait que les aménagements des quais et des dépendances soient achevés et que sur la chaîne accionage, transit et S.N.C.F. la réduction des frais actuels atteigne 30%.

Les Marocains expliquent qu'ils exportent, tout en le déplorant, par Hambourg, à destination de l'Allemagne en raison de l'économie que cela représente pour eux.

Les Algériens demandent une réduction des frais de transit sur wagon. Mais les aménagements actuels des quais obligent à une manutention compliquée, exigeant notamment le chargement sur camions pour aller peser la marchandise avant de charger sur wagon, d'où perte de temps, dépenses, attente aux bascules, bien que trois nouvelles bascules aient été installées afin d'accélérer les opérations.

La Chambre de Commerce propose qu'on revienne à la vente à l'unité d'emballage (vente à la Caisse) telle qu'elle se pratiquait avant la guerre. L'Algérie est de cet avis et connaît pas la position de la D.C.V., principal exportateur, à cet égard, ne l'ai pas osé engager les producteurs et exportateurs tunisiens et je crois avoir bien fait, puisqu'il fut ensuite proposé par la Chambre de Commerce de conseiller simplement aux acheteurs et vendeurs d'adopter ce mode de vente. En ce qui concerne la Tunisie, craignons que la méfiance réelle dont elle fait l'objet et le manque de standardisation s'opposent longtemps à la vente à la caisse.

Au cours de la discussion un délégué métropolitain fait un court exposé sur les transports de primeurs en containers. Les containers seront étudiés pour la ventilation du contenu et leur charge sera, (avis personnel) d'environ une tonne; le chargement et le déchargement se feront par grue et chariot élévateurs. Des expériences seront tentées cette année avec l'Algérie. Le question est très intéressante et pourrait amener un bouleversement sensible dans les méthodes et les prix de revient actuels. J'estime pour ma part que la Tunisie se doit de suivre de très près ces expériences.

Il fut également fait deux prix applicables aux manutentions de quai à wagon : un prix simple, un autre avec pesage.

Nous nous proposons d'intervenir pour demander que les Compagnies de Navigation accordent la même réduction de tarif de 5% pour les emballages agréés, c'est-à-dire Caisse Californienne, 3/4 Californienne et plateaux de billois sera toujours exclu, quoiqu'on fasse.

Il fut répondu par avance à cette demande, par le Président qui demanda, afin de ne pas allonger les débats, de canaliser vers les Comités de coordination des transports ces questions d'ordre très particuliers.

Litige en suspens (emballages, manutentions, vides, foulés). Les statistiques s'établissent ainsi pour mille :

1947-48 : manquants : 2,3; vides : 2,7; foulés : 5,8.

1948-49 : 1,4; 7,1.

1949-50 : 1,0; 6,4.

Le Président annonce que les manquants, vides ou foulés seront dorénavant payés uniformément sur la base de 90% de leur valeur, les Compagnies de Navigation ayant accepté les propositions qui leur avaient été présentées l'an dernier.

### FRAIS D'ACCONAGE

La Chambre de Commerce de Marseille rend compte de son action pour éviter les hausses demandées par les accioniers, tant pour le travail de jour que de nuit.

Cette action s'est déjà traduite, grâce à un assouplissement des horaires de travail, par une baisse de 3%.

### FRAIS DE TRANSIT

De leur côté, les transitaires réclamant eux aussi une hausse et, malgré l'assouplissement des horaires de travail, elle ne peut être évitée.

### TRANSIT INTERNATIONAL

Afin de permettre le transit par Marseille des primeurs à destination du Bénélux, de l'Allemagne et de l'Angleterre, une réduction avait été demandée à la S.N.C.F. Celle-ci a accordé 5% (ce qui fera 20% pour cent avec la précédente réduction de 15%). Mais cette nouvelle réduction ne sera applicable qu'aux marchandises voyageant en emballages agréés par les laboratoires S.N.C.F. et du type estampillé par eux.

Pour que Marseille puisse concurrencer Hambourg, il faudrait que les aménagements des quais et des dépendances soient achevés et que sur la chaîne accionage, transit et S.N.C.F. la réduction des frais actuels atteigne 30%.

Les Marocains expliquent qu'ils exportent, tout en le déplorant, par Hambourg, à destination de l'Allemagne en raison de l'économie que cela représente pour eux.

Les Algériens demandent une réduction des frais de transit sur wagon. Mais les aménagements actuels des quais obligent à une manutention compliquée, exigeant notamment le chargement sur camions pour aller peser la marchandise avant de charger sur wagon, d'où perte de temps, dépenses, attente aux bascules, bien que trois nouvelles bascules aient été installées afin d'accélérer les opérations.

La Chambre de Commerce propose qu'on revienne à la vente à l'unité d'emballage (vente à la Caisse) telle qu'elle se pratiquait avant la guerre. L'Algérie est de cet avis et connaît pas la position de la D.C.V., principal exportateur, à cet égard, ne l'ai pas osé engager les producteurs et exportateurs tunisiens et je crois avoir bien fait, puisqu'il fut ensuite proposé par la Chambre de Commerce de conseiller simplement aux acheteurs et vendeurs d'adopter ce mode de vente. En ce qui concerne la Tunisie, craignons que la méfiance réelle dont elle fait l'objet et le manque de standardisation s'opposent longtemps à la vente à la caisse.

Au cours de la discussion un délégué métropolitain fait un court exposé sur les transports de primeurs en containers. Les containers seront étudiés pour la ventilation du contenu et leur charge sera, (avis personnel) d'environ une tonne; le chargement et le déchargement se feront par grue et chariot élévateurs. Des expériences seront tentées cette année avec l'Algérie. Le question est très intéressante et pourrait amener un bouleversement sensible dans les méthodes et les prix de revient actuels. J'estime pour ma part que la Tunisie se doit de suivre de très près ces expériences.

Il fut également fait deux prix applicables aux manutentions de quai à wagon : un prix simple, un autre avec pesage.

Nous nous proposons d'intervenir pour demander que les Compagnies de Navigation accordent la même réduction de tarif de 5% pour les emballages agréés, c'est-à-dire Caisse Californienne, 3/4 Californienne et plateaux de billois sera toujours exclu, quoiqu'on fasse.

Il fut répondu par avance à cette demande, par le Président qui demanda, afin de ne pas allonger les débats, de canaliser vers les Comités de coordination des transports ces questions d'ordre très particuliers.

Litige en suspens (emballages, manutentions, vides, foulés). Les statistiques s'établissent ainsi pour mille :

1947-48 : manquants : 2,3; vides : 2,7; foulés : 5,8.

1948-49 : 1,4; 7,1.

1949-50 : 1,0; 6,4.

Le Président annonce que les manquants, vides ou foulés seront dorénavant payés uniformément sur la base de 90% de leur valeur, les Compagnies de Navigation ayant accepté les propositions qui leur avaient été présentées l'an dernier.

### FRAIS D'ACCONAGE

La Chambre de Commerce de Marseille rend compte de son action pour éviter les hausses demandées par les accioniers, tant pour le travail de jour que de nuit.

Cette action s'est déjà traduite, grâce à un assouplissement des horaires de travail, par une baisse de 3%.

### FRAIS DE TRANSIT

De leur côté, les transitaires réclamant eux aussi une hausse et, malgré l'assouplissement des horaires de travail, elle ne peut être évitée.

### TRANSIT INTERNATIONAL

Afin de permettre le transit par Marseille des primeurs à destination du Bénélux, de l'Allemagne et de l'Angleterre, une réduction avait été demandée à la S.N.C.F. Celle-ci a accordé 5% (ce qui fera 20% pour cent avec la précédente réduction de 15%). Mais cette nouvelle réduction ne sera applicable qu'aux marchandises voyageant en emballages agréés par les laboratoires S.N.C.F. et du type estampillé par eux.

Pour que Marseille puisse concurrencer Hambourg, il faudrait que les aménagements des quais et des dépendances soient achevés et que sur la chaîne accionage, transit et S.N.C.F. la réduction des frais actuels atteigne 30%.

Les Marocains expliquent qu'ils exportent, tout en le déplorant, par Hambourg, à destination de l'Allemagne en raison de l'économie que cela représente pour eux.

Les Algériens demandent une réduction des frais de transit sur wagon. Mais les aménagements actuels des quais obligent à une manutention compliquée, exigeant notamment le chargement sur camions pour aller peser la marchandise avant de charger sur wagon, d'où perte de temps, dépenses, attente aux bascules, bien que trois nouvelles bascules aient été installées afin d'accélérer les opérations.

La Chambre de Commerce propose qu'on revienne à la vente à l'unité d'emballage (vente à la Caisse) telle qu'elle se pratiquait avant la guerre. L'Algérie est de cet avis et connaît pas la position de la D.C.V., principal exportateur, à cet égard, ne l'ai pas osé engager les producteurs et exportateurs tunisiens et je crois avoir bien fait, puisqu'il fut ensuite proposé par la Chambre de Commerce de conseiller simplement aux acheteurs et vendeurs d'adopter ce mode de vente. En ce qui concerne la Tunisie, craignons que la méfiance réelle dont elle fait l'objet et le manque de standardisation s'opposent longtemps à la vente à la caisse.

Au cours de la discussion un délégué métropolitain fait un court exposé sur les transports de primeurs en containers. Les containers seront étudiés pour la ventilation du contenu et leur charge sera, (avis personnel) d'environ une tonne; le chargement et le déchargement se feront par grue et chariot élévateurs. Des expériences seront tentées cette année avec l'Algérie. Le question est très intéressante et pourrait amener un bouleversement sensible dans les méthodes et les prix de revient actuels. J'estime pour ma part que la Tunisie se doit de suivre de très près ces expériences.

Il fut également fait deux prix applicables aux manutentions de quai à wagon : un prix simple, un autre avec pesage.

Nous nous proposons d'intervenir pour demander que les Compagnies de Navigation accordent la même réduction de tarif de 5% pour les emballages agréés, c'est-à-dire Caisse Californienne, 3/4 Californienne et plateaux de billois sera toujours exclu, quoiqu'on fasse.

Il fut répondu par avance à cette demande, par le Président qui demanda, afin de ne pas allonger les débats, de canaliser vers les Comités de coordination des transports ces questions d'ordre très particuliers.

Litige en suspens (emballages, manutentions, vides, foulés). Les statistiques s'établissent ainsi pour mille :

1947-48 : manquants : 2,3; vides : 2,7; foulés : 5,8.

1948-49 : 1,4; 7,1.

1949-50 : 1,0; 6,4.

Le Président annonce que les manquants, vides ou foulés seront dorénavant payés uniformément sur la base de 90% de leur valeur, les Compagnies de Navigation ayant accepté les propositions qui leur avaient été présentées l'an dernier.

### FRAIS D'ACCONAGE

La Chambre de Commerce de Marseille rend compte de son action pour éviter les hausses demandées par les accioniers, tant pour le travail de jour que de nuit.

Cette action s'est déjà traduite, grâce à un assouplissement des horaires de travail, par une baisse de 3%.

### FRAIS DE TRANSIT

De leur côté, les transitaires réclamant eux aussi une hausse et, malgré l'assouplissement des horaires de travail, elle ne peut être évitée.

### TRANSIT INTERNATIONAL

Afin de permettre le transit par Marseille des primeurs à destination du Bénélux, de l'Allemagne et de l'Angleterre, une réduction avait été demandée à la S.N.C.F. Celle-ci a accordé 5% (ce qui fera 20% pour cent avec la précédente réduction de 15%). Mais cette nouvelle réduction ne sera applicable qu'aux marchandises voyageant en emballages agréés par les laboratoires S.N.C.F. et du type estampillé par eux.

Pour que Marseille puisse concurrencer Hambourg, il faudrait que les aménagements des quais et des dépendances soient achevés et que sur la chaîne accionage, transit et S.N.C.F. la réduction des frais actuels atteigne 30%.

Les Marocains expliquent qu'ils exportent, tout en le déplorant, par Hambourg, à destination de l'Allemagne en raison de l'économie que cela représente pour eux.

Les Algériens demandent une réduction des frais de transit sur wagon. Mais les aménagements actuels des quais obligent à une manutention compliquée, exigeant notamment le chargement sur camions pour aller peser la marchandise avant de charger sur wagon, d'où perte de temps, dépenses, attente aux bascules, bien que trois nouvelles bascules aient été installées afin d'accélérer les opérations.

La Chambre de Commerce propose qu'on revienne à la vente à l'unité d'emballage (vente à la Caisse) telle qu'elle se pratiquait avant la guerre. L'Algérie est de cet avis et connaît pas la position de la D.C.V., principal exportateur, à cet égard, ne l'ai pas osé engager les producteurs et exportateurs tunisiens et je crois avoir bien fait, puisqu'il fut ensuite proposé par la Chambre de Commerce de conseiller simplement aux acheteurs et vendeurs d'adopter ce mode de vente. En ce qui concerne la Tunisie, craignons que la méfiance réelle dont elle fait l'objet et le manque de standardisation s'opposent longtemps à la vente à la caisse.

Au cours de la discussion un délégué métropolitain fait un court exposé sur les transports de primeurs en containers. Les containers seront étudiés pour la ventilation du contenu et leur charge sera, (avis personnel) d'environ une tonne; le chargement et le déchargement se feront par grue et chariot élévateurs. Des expériences seront tentées cette année avec l'Algérie. Le question est très intéressante et pourrait amener un bouleversement sensible dans les méthodes et les prix de revient actuels. J'estime pour ma part que la Tunisie se doit de suivre de très près ces expériences.

Il fut également fait deux prix applicables aux manutentions de quai à wagon : un prix simple, un autre avec pesage.

Nous nous proposons d'intervenir pour demander que les Compagnies de Navigation accordent la même réduction de tarif de 5% pour les emballages agréés, c'est-à-dire Caisse Californienne, 3/4 Californienne et plateaux de billois sera toujours exclu, quoiqu'on fasse.

Il fut répondu par avance à cette demande, par le Président qui demanda, afin de ne pas allonger les débats, de canaliser vers les Comités de coordination des transports ces questions d'ordre très particuliers.

Litige en suspens (emballages, manutentions, vides, foulés). Les statistiques s'établissent ainsi pour mille :

1947-48 : manquants : 2,3; vides : 2,7; foulés : 5,8.

1948-49 : 1,4; 7,1.

1949-50 : 1,0; 6,4.

Le Président annonce que les manquants, vides ou foulés seront dorénavant payés uniformément sur la base de 90% de leur valeur, les Compagnies de Navigation ayant accepté les propositions qui leur avaient été présentées l'an dernier.

# Le Coin des Agrumes

### DESIDERATA DES IMPORTATEURS ALLEMANDS TOUCHANT LE CONDITIONNEMENT ET L'EMBALLAGE DES ORANGES NORD-AFRICAINES.

D'une enquête menée par « La Zentralverband des Deutschen Fruchtgroßhandels », organisme professionnel allemand, et reproduite dans « Fructidor » du 15 octobre, voici quels ont été les vœux émis par l'ensemble des importateurs allemands touchant le conditionnement et l'emballage des oranges en provenance de l'Afrique du Nord française :

### 1° CHOIX ET CALIBRAGE

On préfère par-dessus tout les oranges douces et savoureuses de grosseur moyenne et petite (150 à 170 pièces par caisse), et on attache du prix au calibre, au marquage et à l'emballage.

On estime opportun de laisser reposer les fruits pendant quelques jours après la cueillette de façon à pouvoir éliminer ceux susceptibles de ne pas supporter une expédition.

### 2° VENTE AU NOMBRE DE FRUITS

Le vœu général est que les oranges ne soient pas vendues au poids, mais qu'on convienne de prix à la caisse, selon nombre et grosseur; cela répond mieux aux conditions du marché allemand.

Il est indispensable que le contenu des caisses soit conforme aux indications (notamment au point de vue nombre de fruits).

### 3° EMPAQUOTAGE

Pour céder à la demande des détaillants et conformément à l'exemple espagnol, les fruits doivent être empaquetés et rangés soigneusement, et non précipités dans les caisses.

La crainte, exprimée souvent par les expéditeurs nord-africains que les marchandises empaquetées soit plus périssable n'est pas partagée par les importateurs de ce pays. Le papier empêcherait, au contraire, la pourriture éventuelle de gagner les fruits de place en place.

### 4° MATERIEL UTILISE POUR LES EMBALLAGES

On a malheureusement constaté que le bois utilisé n'est pas assez fort et est trop cassant, ce qui amène des pertes nombreuses. On souhaite l'emploi de bois plus fort.

D'autre part, le détaillant n'aime pas beaucoup les 1/2 caisses, car elles sont proportionnellement plus chères que les autres. Il ne faudrait donc, à l'avenir, charger de 1/2 caisses, sauf s'il y a demande expresse de l'importateur.

### 5° PROTECTION CONTRE LE VOL

Prendre toutes mesures pour assurer la sécurité du transporteur contre le vol commis le plus souvent sur le bateau ou lors des transbordements. Il faudrait trier les caisses volées au moment du dépôt en wagons.

### NOTE SUR LA PRESENTATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES DESTINES A L'IMPORTATION EN ALLEMAGNE

A dater du 1er juillet doit être remise en application, avec une sévérité accrue, l'ordonnance allemande du 8 mai 1935 sur les marques distinctives des denrées alimentaires.

Ce texte stipule que les denrées alimentaires d'origine étrangère doivent porter à l'extérieur de leur emballage de manière non équivoque et lisible, et en langue allemande, les indications suivantes :

— Nom du producteur (ou de l'importateur);

— Désignation usuelle du contenu;

— Mesures ou poids correspondant aux habitudes et aux unités allemandes.

Afin d'éviter des difficultés qui pourraient naître de manière tout à fait imprévue si, pour une raison ou pour une autre, tel ou tel des postes allemands de contrôle pas-

### LA PROCHAINE SESSION DU CONGRES INTERNATIONAL DU BLE

La prochaine session du conseil international du blé aura lieu dans la troisième semaine d'octobre, à Genève (Ag. P.).

### IMPRIMERIE LA RAPIDE

Le gérant responsable E. COANET.

### EN TRAITANT VOS SEMENCES DE LEGUMINEUSES

Avec les **"Vaccinograines"** augmentez de 25 à 50 % vos récoltes de

POIS - POIS CHICHES - FEVES - FEVEROLLES - LENTILLES - VESCES - LUZERNE - TREFLE - BERSIM - HARICOTS, etc...

LABORATOIRES S. P. L.

10 notices de succès

Notice et Références sur demande

2, RUE BERTON - PARIS (16°)

### POUR L'ETUDE IMMEDIATE POUR LA REALISATION RAPIDE de tous travaux de FORAGES D'EAU

le bureau de Tunis de

## FORAGES ET ADDUCTIONS D'EAU

S. A. R. L. Capital 12.000.000 de francs

55, Rue de Châteaudun - PARIS

est maintenant à votre disposition

### MATERIEL MODERNE - SPECIALITE DE FORAGES EN GROS DIAMETRES

TUNIS : 20, Avenue Jean-Jaurès - Tél. 35.26

Entrepôt et atelier à La Manouba

### LA MEVENTE DU VIN

Au cours de la conférence annuelle des chambres de commerce françaises de la Méditerranée, qui s'est tenue le 12 octobre à Marseille, le président de la Chambre de Commerce de Montpellier, M. Mallet, a attiré l'attention de l'Assemblée — et par là, une fois de plus, celle des pouvoirs publics — sur la très angossante question de la mévente du vin; il a dit en substance :

« Parce que, partout en France, et dans la plupart des branches de l'activité commerciale et industrielle, la production plafonne faute de commande, le marché intérieur est encore très loin de la saturation et ses besoins restent immenses; le secteur de la distribution connaît une mévente accentuée.

« Avec la régénération du vignoble, de cette année, nous allons être placés en présence d'excédents importants pour lesquels il faudra

### LA MEVENTE DU VIN

Au cours de la conférence annuelle des chambres de commerce françaises de la Méditerranée, qui s'est tenue le 12 octobre à Marseille, le président de la Chambre de Commerce de Montpellier, M. Mallet, a attiré l'attention de l'Assemblée — et par là, une fois de plus, celle des pouvoirs publics — sur la très angossante question de la mévente du vin; il a dit en substance :

« Parce que, partout en France, et dans la plupart des branches de l'activité commerciale et industrielle, la production plafonne faute de commande, le marché intérieur est encore très loin de la saturation et ses besoins restent immenses; le secteur de la distribution connaît une mévente accentuée.

« Avec la régénération du vignoble, de cette année, nous allons être placés en présence d'excédents importants pour lesquels il faudra

### LA MEVENTE DU VIN

Au cours de la conférence annuelle des chambres de commerce françaises de la Méditerranée, qui s'est tenue le 12 octobre à Marseille, le président de la Chambre de Commerce de Montpellier, M. Mallet, a attiré l'attention de l'Assemblée — et par là, une fois de plus, celle des pouvoirs publics — sur la très angossante question de la mévente du vin; il a dit en substance :

« Parce que, partout en France, et dans la plupart des branches de l'activité commerciale et industrielle, la production plafonne faute de commande, le marché intérieur est encore très loin de la saturation et ses besoins restent immenses; le secteur de la distribution connaît une mévente accentuée.

« Avec la régénération du vignoble, de cette année, nous allons être placés en présence d'excédents importants pour lesquels il faudra

### LA MEVENTE DU VIN

Au cours de la conférence annuelle des chambres de commerce françaises de la Méditerranée, qui s'est tenue le 12 octobre à Marseille, le président de la Chambre de Commerce de Montpellier, M. Mallet, a attiré l'attention de l'Assemblée — et par là, une fois de plus, celle des pouvoirs publics — sur la très angossante question de la mévente du vin; il a dit en substance :

« Parce que, partout en France, et dans la plupart des branches de l'activité commerciale et industrielle, la production plafonne faute de commande, le marché intérieur est encore très loin de la saturation et ses besoins restent immenses; le secteur de la distribution connaît une mévente accentuée.

« Avec la régénération du vignoble, de cette année, nous allons être placés en présence d'excédents importants pour lesquels il faudra

### LA MEVENTE DU VIN

Au cours de la conférence annuelle des chambres de commerce françaises de la Méditerranée, qui s'est tenue le 12 octobre à Marseille, le président de la Chambre de Commerce de Montpellier, M. Mallet, a attiré l'attention de l'Assemblée — et par là, une fois de plus, celle des pouvoirs publics — sur la très angossante question de la mévente du vin; il a dit en substance :

« Parce que, partout en France, et dans la plupart des branches de l'activité commerciale et industrielle, la production plafonne faute de commande, le marché intérieur est encore très loin de la saturation et ses besoins restent immenses; le secteur de la distribution connaît une mévente accentuée.

« Avec la régénération du vignoble, de cette année, nous allons être placés en présence d'excédents importants pour lesquels il faudra

### LA MEVENTE DU VIN

Au cours de la conférence annuelle des chambres de commerce françaises de la Méditerranée, qui s'est tenue le 12 octobre à Marseille, le président de la Chambre de Commerce de Montpellier, M. Mallet, a attiré l'attention de l'Assemblée — et par là, une fois de plus, celle des pouvoirs publics — sur la très angossante question de la mévente du vin; il a dit en substance :

« Parce que, partout en France, et dans la plupart des branches de l'activité commerciale et industrielle, la production plafonne faute de commande, le marché intérieur est encore très loin de la saturation et ses besoins restent immenses; le secteur de la distribution connaît une mévente accentuée.

« Avec la régénération du vignoble, de cette année, nous allons être placés en présence d'excédents importants pour lesquels il faudra

### LA MEVENTE DU VIN

Au cours de la conférence annuelle des chambres de commerce françaises de la Méditerranée, qui s'est tenue le 12 octobre à Marseille, le président de la Chambre de Commerce de Montpellier, M. Mallet, a attiré l'attention de l'Assemblée — et par là, une fois de plus, celle des pouvoirs publics — sur la très angossante question de la mévente du vin; il a dit en substance :

« Parce que, partout en France, et dans la plupart des branches de l'activité commerciale et industrielle, la production plafonne faute de commande, le marché intérieur est encore très loin de la saturation et ses besoins restent immenses; le secteur de la distribution connaît une mévente accentuée.

« Avec la régénération du vignoble, de cette année, nous allons être placés en présence d'excédents importants pour lesquels il faudra

### LA MEVENTE DU VIN

Au cours de la conférence annuelle des chambres de commerce françaises de la Méditerranée, qui s'est tenue le 12 octobre à Marseille, le président de la Chambre de Commerce de Montpellier, M. Mallet, a attiré l'attention de l'Assemblée — et par là, une fois de plus, celle des pouvoirs publics — sur la très angossante question de la mévente du vin; il a dit en substance :

« Parce que, partout en France, et dans la plupart des branches de l'activité commerciale et industrielle, la production plafonne faute de commande, le marché intérieur est encore très loin de la saturation et ses besoins restent immenses; le secteur de la distribution connaît une mévente accentuée.

« Avec la régénération du vignoble, de cette année, nous allons être placés en présence d'excédents importants pour lesquels il faudra

### LA MEVENTE DU VIN

Au cours de la conférence annuelle des chambres de commerce françaises de la Méditerranée, qui s'est tenue le 12 octobre à Marseille, le président de la Chambre de Commerce de Montpellier, M. Mallet, a attiré l'attention de l'Assemblée — et par là, une fois de plus, celle des pouvoirs publics — sur la très angossante question de la mévente du vin; il a dit en substance :

« Parce que, partout en France, et dans la plupart des branches de l'activité commerciale et industrielle, la production plafonne faute de commande, le marché intérieur est encore très loin de la saturation et ses besoins restent immenses; le secteur de la distribution connaît une mévente accentuée.

« Avec la régénération du vignoble, de cette année, nous allons être placés en présence d'excédents importants pour lesquels il faudra

### LA MEVENTE DU VIN

Au cours de la conférence annuelle des chambres de commerce françaises de la Méditerranée, qui s'est tenue le 12 octobre à Marseille, le président de la Chambre de Commerce de Montpellier, M. Mallet, a attiré l'attention de l'Assemblée — et par là, une fois de plus, celle des pouvoirs publics — sur la très angossante question de la mévente du vin; il a dit en substance :

« Parce que, partout en France, et dans la plupart des branches de l'activité commerciale et industrielle, la production plafonne faute de commande, le marché intérieur est encore très loin de la saturation et ses besoins restent immenses; le secteur de la distribution connaît une mévente accentuée.

« Avec la régénération du vignoble, de cette année, nous allons être placés en présence d'excédents importants pour lesquels il faudra

### LA MEVENTE DU VIN

Au cours de la conférence annuelle des chambres de commerce françaises de la Méditerranée, qui s'est tenue le 12 octobre à Marseille, le président de la Chambre de Commerce de Montpellier, M. Mallet, a attiré l'attention de l'Assemblée — et par là, une fois de plus, celle des pouvoirs publics — sur la très angossante question de la mévente du vin; il a dit en substance :

« Parce que, partout en France, et dans la plupart des branches de l'activité commerciale et industrielle, la production plafonne faute de commande, le marché intérieur est encore très loin de la saturation et ses besoins restent immenses; le secteur de la distribution connaît une mévente accentuée.

« Avec la régénération du vignoble, de cette année, nous allons être placés en présence d'excédents importants pour lesquels il faudra

### LA MEVENTE DU VIN

Au cours de la conférence annuelle des chambres de commerce françaises de la Méditerranée, qui s'est tenue le 12 octobre à Marseille, le président de la Chambre de Commerce de Montpellier, M. Mallet, a attiré l'attention de l'Assemblée — et par là, une fois de plus, celle des pouvoirs publics — sur la très angossante question de la mévente du vin; il a dit en substance :

« Parce que, partout en France, et dans la plupart des branches de l'activité commerciale et industrielle, la production plafonne faute de commande, le marché intérieur est encore très loin de la saturation et ses besoins restent immenses; le secteur de la distribution connaît une mévente accentuée.

« Avec la régénération du vignoble, de cette année, nous allons être placés en présence d'excédents importants pour lesquels il faudra

### LA MEVENTE DU VIN

Au cours de la conférence annuelle des chambres de commerce françaises de la Méditerranée, qui s'est tenue le 12 octobre à Marseille, le président de la Chambre de Commerce de Montpellier, M. Mallet, a attiré l'attention de l'Assemblée — et par là, une fois de plus, celle des pouvoirs publics — sur la très angossante question de la mévente du vin; il a dit en substance :

« Parce que, partout en France, et dans la plupart des branches de l'activité commerciale et industrielle, la production plafonne faute de commande, le marché intérieur est encore très loin de la saturation et ses besoins restent immenses; le secteur de la distribution connaît une mévente accentuée.

« Avec la régénération du vignoble, de cette année, nous allons être placés en présence d'excédents importants pour lesquels il faudra

### LA MEVENTE DU VIN

Au cours de la conférence annuelle des chambres de commerce françaises de la Méditerranée, qui s'est tenue le 12 octobre à Marseille, le président de la Chambre de Commerce de Montpellier, M. Mallet, a attiré l'attention de l'Assemblée — et par là, une fois de plus, celle des pouvoirs publics — sur la très angossante question de la mévente du vin; il a dit en substance :

« Parce que, partout en France, et dans la plupart des branches de l'activité commerciale et industrielle, la production plafonne faute de commande, le marché intérieur est encore très loin de la saturation et ses besoins restent immenses; le secteur de la distribution connaît une mévente accentuée.

« Avec la régénération du vignoble, de cette année, nous allons être placés en présence d'excédents importants pour lesquels il faudra

### LA MEVENTE DU VIN

Au cours de la conférence annuelle des chambres de commerce françaises de la Méditerranée, qui s'est tenue le 12 octobre à Marseille, le président de la Chambre de Commerce de Montpellier, M. Mallet, a attiré l'attention de l'Assemblée — et par là, une fois de plus, celle des pouvoirs publics — sur la très

# COURS ET MERCURIALES

# LIVRES ET REVUES

# LA REVOLUTION COOPERATIVE

Les prix mentionnés sur les marchés étrangers sont indiqués en francs français calculés au cours du jour précis.

**COURS DU PORC**  
**ETRANGER**  
 Belgique (Anderlecht, 14 oct.). — La baisse des prix du porc annoncée il y a un mois continue et va en s'accroissant.  
 PRIX au kilo vif : porcs maigres, 175 à 182; porcs demi-gras, 140 à 168; porcs gras, 140 à 147.  
 Italie (Milan, 7 oct.). — Porcs gras, 222 à 234 le kilo vif.  
 Danemark (Copenhague, 7 oct.). — Le prix au kilo net des animaux pesant entre 60 et 72 kilos est de 200,40 fr. Sans changement sur les semaines précédentes.  
 Allemagne (Frankfurt, 12 oct.). — Augmentation de 6 à 10 francs par kilo. Prix au kilo vif : 223,30 à 230.

**METROPOLE**  
 Paris (La Villette, 19 oct.). — Au kilo vif : extra, 171; 1<sup>re</sup> qualité, 165; 2<sup>e</sup> qualité, 152; 3<sup>e</sup> qualité, 50.  
 Aix-en-Provence (19 oct.). — Porcs, 170 à 180; porcs gras, 170.

**FRUITS ET LEGUMES**  
**METROPOLE**  
**HALLS CENTRALES DE PARIS**  
 (24 octobre)  
 Tomates d'Italie, néant; du Midi, 25 à 45. — Citrons Italie-Espagne, 80 à 100; d'Afrique du Nord, 75 à 95. — Clémentines d'Afrique du Nord, 120 à 180. — Dattes en gros, 100 à 150; en paquets, 100 à 170. — Figues sèches d'Afrique du Nord, en paquets, 100 à 130. — Grenades d'Afrique du Nord, 40 à 60. — Kakis, 20 à 45. — Oranges diverses, 80 à 150. — Pampelounes, 80 à 120.

**ETRANGER**  
 GRANDE-BRETAGNE (Londres, 10 oct.). — Tomates : La situation se présente très bien en faveur des premières importations de tomates du Maroc.  
 Belgique (Bruxelles, 9 oct.). — Artichauts : Leurs prix-départ, la demande limitée, une altération rapide font hésiter les importateurs. Le cageot en bois déroulé de 20 kilos se révèle peu solide, surtout pour les réexportations de Paris. Prix : 19,25 à 36,75 pièce.

**COURS DES VINS**  
**METROPOLE**  
 (18 octobre)  
 Marasme et situation sans amélioration. Les ventes signalées concernent le plus souvent des vins de qualités secondaires et en vidage. Les achats sont plus nombreux dans le Centre et la Gironde.  
 La Commission Consultative de la Viticulture va étudier les modalités de constitution d'un stock de sécurité.  
 Le « J. O. » du 15 octobre a publié le relevé par département des stocks de vins à la propriété en fin de campagne (31 août) qui est au total pour la métropole de 4.291.056 hectos et de 1.971.213 en Algérie. Pour les quatre départements gros producteurs du Midi, les déclarations portent : Hérault, 1.106.000 h.; Aude, 418.976; Gard, 235.428; Pyrénées-Orientales, 361.011.

**CREATION DE JARDINS**  
**Charozé**  
 Horticulteur  
 St-Henry — TUNIS  
 Tél. 47.81

**AVIS D'ADJUDICATION**  
**LE SERVICE DE LIQUIDATION** procédera, en sa salle des adjudications, 5, rue de Provence, à Tunis, à la vente aux enchères publiques :  
 1<sup>er</sup> LE LUNDI 6 NOVEMBRE 1950 à 9 heures :  
**D'UN IMMEUBLE DE RAPPORT** sis à GROMBALLA, en bordure de la route de TEBELBOUZE, à 150 m. environ du passage à niveau de la voie ferrée TUNIS-SOUSSE (T. F. n° 43779, « VILLA CARLO »), comprenant au rez-de-chaussée 4 appartements de deux pièces, à l'étage deux appartements de deux pièces, dont un libre à la vente.  
**Mise à prix : 800.000 francs**  
 2<sup>e</sup> LE MERCREDI 8 NOVEMBRE 1950, à 9 heures :  
**D'UNE PROPRIÉTÉ AGRICOLE** de 19 ha. 73 a. 04 ca. (T. F. n° 81289 « LA COMÉTTE »), sise aux Nassen, à 10 km. environ de TUNIS, en bordure de la route de TUNIS à KHELEDA, à 500 mètres avant la gare, complantée en vigne avec agrumes intercalaires sur 15 ha., bâtiments d'habitation et d'exploitation, puits, cheptel vif et mort.  
**Mise à prix : 6.000.000 de fr.**  
 Seules pourront participer à cette adjudication les personnes titulaires de l'autorisation d'acquiescer prévue par les décrets du 25 janvier 1942, 31 janvier 1946 et 26 mai 1949.

**AVIS D'ADJUDICATION**  
 Le Service de Liquidation procédera, le LUNDI 13 NOVEMBRE 1950, en sa salle des adjudications, 5, rue de Provence, à Tunis, à la vente aux enchères publiques des propriétés agricoles ci-après désignées :  
 1<sup>er</sup> LOT  
**Propriété Agricole**  
 à Saïda, d'une superficie de 23 ha. 68 a. 51 ca. (T. F. n° 23.615 « Candela Léonardo » et n° 11.725 « Candela Giuseppe »).  
**Mise à prix : 120.000 fr.**  
**Coutonnement : 30.000 fr.**  
 2<sup>e</sup> LOT  
**Propriété Agricole**  
 sise à Djedida, d'une superficie de 2 ha. 55 a. 30 ca. (T. F. n° 33.222 « Léonardo I »).  
**Mise à prix : 250.000 fr.**  
**Coutonnement : 62.500 fr.**  
 Nota. — Seules pourront participer aux enchères, les personnes titulaires de l'autorisation d'acquiescer prévue par les décrets du 25 janvier 1942, 31 janvier 1946 et 26 mai 1949 et délivrée par le Contrôleur Civil du lieu de situation de la propriété mise en vente.  
 Renseignements, visite des lieux et consultation du cahier des charges : Direction du Service de Liquidation, 13, rue Sidi-bou-Mendil, TUNIS, Tél. 74.27, 28, 29.

**RENSEIGNEMENTS, VISITE DES LIEUX ET CONSULTATION DES CAHIER DES CHARGES :** Direction du Service de Liquidation, 13, rue Sidi-bou-Mendil, TUNIS, Tél. 74.27 à 29, de 10 h. 1/2 à 12 h.

**WINPOWER**  
 met à votre service  
 l'énergie du vent sous forme de courant électrique  
 Batteries insulfatées « HYDRA »  
 Postes T. S. F. « Amplix » pour le Bled équipés d'un bloc vibrant 6, 12 ou 32 volts Mollory américains d'origine  
 Réfrigérateur au pétrole et électrique  
 « POIRSON »  
 AGENT POUR LA TUNISIE :  
**L. PABION**  
 32, avenue de Paris, TUNIS — Tél. 41.43

**LES TRACTEURS AGRICOLES**  
 (1) — Comment les choisir, les utiliser et les entretenir ?  
 Plus de 125.000 tracteurs agricoles sont actuellement utilisés par les agriculteurs français, et ce parc est en progression rapide et constante.  
 Tout comme le bœuf ou le cheval de trait, le tracteur exige des soins, sinon, il ne saurait rendre tous les services que l'on est en droit d'attendre de lui.  
 Afin de préciser les règles essentielles de conduite et d'entretien des tracteurs agricoles, les Services du Ministère de l'Agriculture ont rédigé une brochure indispensable non seulement aux nouveaux acquéreurs, mais également à ceux qui en possèdent déjà.  
 La première partie est consacrée au choix du type de tracteur convenant à une exploitation agricole. Les conseils qu'elle contient doivent être connus par tous les agriculteurs qui ont l'intention de motiver leur exploitation.  
 Dans les deuxième et troisième parties, le conducteur du tracteur trouvera des indications précieuses concernant les conditions générales d'utilisation et d'entretien de son matériel.  
 Enfin, l'agriculteur doit pouvoir découvrir rapidement les causes de mauvais fonctionnement d'un tracteur récalcitrant. Dans la quatrième partie, un tableau commode, clairement présenté, aidera dans ses recherches et lui permettra d'éviter les arrêts prolongés de son matériel pour des causes sans grande et distingués sentiments.

**LÉGUMES SECS**  
**METROPOLE**  
**BOURSE DE COMMERCE DE PARIS**  
 (21 octobre)  
 Marché de nouveaux relativement actif, mais n'apportant pas beaucoup de changement dans les cours. On cote en négoce, au kilo logé départ : Haricots d'Alger, 70; rouges d'Alger, 75; flageolets du Maroc, 80 à 82 caf. — Lentilles d'Algérie, nouvelle récolte, 5 millimètres, 95 à 100; 6 millim., 100 à 105 wagon Rouen; 7 millim., 115 sur Paris. — Pois ronds du Maroc, récolte 1950, 30 caf. — Pois cassés du Maroc, 42 caf et 48 sur Paris.

**TUNISIE**  
 Cours approximatifs au kilo communiqués par la Compagnie Algérienne de Meunerie, le 26 octobre.  
 Sans changement sur la semaine précédente : féves, 22 à 22,75; fèves, 26 à 27; haricots, 65 à 68; pois ronds, 21 à 23; pois chiches, 29 à 31; lentilles blondes, 55 à 60; lentilles vertes, 40 à 45.

**M. JORE D'ARCES**  
 Chef du Service de la Production Animale, quitte la Régence

Nous apprenons avec regret le départ de M. Jore d'Arces, qui, venu en mission, en Tunisie, avait été chargé de réorganiser le Service de la Production Animale. Notre Président vient en effet de recevoir une lettre d'adieu que nous publions ci-dessous in-extenso :  
 Monsieur le Président  
 « La mission qui m'a été confiée auprès du Ministère de l'Agriculture prenant fin, je tiens, avant de rejoindre mon Administration, à vous exprimer tout ce que je vous ai fait pour l'accueil que vous avez bien voulu me réserver et la cordialité des sentiments que vous m'avez témoignés durant mon séjour en Tunisie.  
 « Regrettant de ne pouvoir personnellement mener à bien la tâche que je m'étais tracée, je vous prie, Monsieur le Président, de vouloir bien croire à l'assurance de mes toujours dévoués et distingués sentiments.  
 Signé : JORE D'ARCES.  
 Nous ne pouvons pas suffisamment les raisons ayant motivé ce départ regrettable, mais nous ne pouvons qu'enregistrer une fois de plus l'instabilité qui semble être la caractéristique de certains postes importants de l'Administration, l'instabilité d'autant plus préjudiciable à l'intérêt public qu'il s'agit bien souvent de fonctions à caractère technique où l'unité de vue est la condition indispensable d'un aboutissement normal des programmes en cours.

**La pastèque fourragère dans l'alimentation du bétail**  
 (Chevaux, bovins, ovins, porcins)  
 La pastèque fourragère est un aliment rafraîchissant d'une très forte teneur en eau, d'une valeur nutritive supérieure à celle des carottes fourragères. Cet aliment est à recommander en période sèche, judicieusement compléte avec des aliments concentrés. Il a l'avantage de ne pas donner d'odeur au lait. Cependant il convient d'en étudier la ration de façon à ne pas provoquer la diarrhée qu'entraînerait son excès. Voici, à titre d'exemple, quelle pourrait être cette ration :  
 Chevaux : 5 à 6 kg.; bovins : 10 à 15 kg.; ovins : 3 kg.; porcs : 3 kg.  
 Préparation. — Couper la pastèque au couteau ou la briser au mallet avant de la mélanger aux aliments secs ou trempés.  
 Conservation : Jusqu'à 1 an même sansabri.

**RÉSULTATS PERSONNELLEMENT CONSTATÉS :** Depuis 2 ans que je complète ainsi l'alimentation de mon bétail (chevaux, vaches laitières, porcins), je n'ai éprouvé que des satisfactions et n'ai jamais constaté aucun accident. D'autre part, j'ai de ce fait réalisé de sérieuses économies de rations sèches, surtout dans l'alimentation des porcs.  
 Louis VINCENT  
 Agriculteur à Ain El Askar

**ENTRE NOUS**  
 Français 23 ans ayant effectué deux années d'études à l'Ecole d'Agriculture d'Angers, puis suivi un stage pratique de dix-huit mois dans une exploitation; polyculture, spécialité : viticulture. Séjour en Tunisie dans le but de suivre un stage dans le domaine agricole, en vue de développer connaissances pratiques et d'obtenir diplôme de chef de culture spécialisé. Ecrire au journal N° 2682.

**III. Section d'œnologie.** — Le Congrès recommande d'établir des casiers vinicoles officiels, et d'entreprendre un grand nombre de vins d'étude des bilans ioniques, de l'état de salification ou d'estérification des acides du vin, etc...  
 Il demande également à l'O.I.V. de préparer l'unification des méthodes d'analyse et d'établir un inventaire des vins spéciaux, en jetant les bases d'une définition de ces vins.

**IV. Economie viti-vinicole.** — Le Congrès recommande l'approche d'une crise viticole mondiale et les graves répercussions qu'elle pourrait entraîner du point de vue économique et social, considérant aussi que l'usage du vin est susceptible de contrecarrer efficacement l'alcoolisme, recommande aux Etats de favoriser la consommation de tous les produits de la vigne par la réduction des droits ou taxes grevant le vin à l'importation, à la circulation ou à la vente, par le renforcement des mesures permettant d'améliorer la quantité et la qualité de la production, et à la propagande en faveur de l'usage de tous les produits de la vigne et notamment du jus de raisin.  
 Il déclare, de plus, qu'on ne saurait admettre une diminution de la production viti-vinicole européenne dont bénéficierait « d'autres boissances obtenues ailleurs, bien qu'il ne soit pas recommandable de contracter ces dernières ».

**V. Raisins de table.** — Le Congrès demande à la F.A.O. d'admettre les raisins dans la catégorie des produits alimentaires de première nécessité.  
 Il recommande l'entente entre les producteurs de tous les pays pour appliquer des mesures pratiques concernant la présentation, le conditionnement, l'emballage, le transport, les méthodes de conservation raisins et les moyens de contrôler l'application de ces mesures.

**VOYAGE EN CRETE**  
 Enfin deux voyages d'étude clôturèrent les travaux du Congrès, le premier, à l'île de Crète, avait pour objet la visite des cultures en terrasses du raisin de table dans les collines calcaires de cette île. Là, le fameux cépage Rhazaki s'étale en terrasses horizontales à 2 m. 50 d'altitude. Les ceps plantés en carré, à m. 50 d'espacement s'élevant verticalement contre des piquets de bois dont les sommets sont reliés par des roseaux croisés. Le sol est très bien cultivé, entièrement à la main, et bien que l'ombre soit épaisse et uniforme, certains terrefonds donnent une production qui peut dépasser 150 quintaux à l'hectare. Les congressistes visitèrent aussi l'atelier placé sur le quai d'embarquement, où ce beau raisin est emballé pour l'exportation vers l'Angleterre et l'Allemagne. Du point de vue touristique, le Comité exécutif avait organisé à Heraklion une visite intéressante aux ruines des antiquités minoennes et à Cnosos, où se dressent les immenses palais si curieux du roi

(Suite de la 1ère page)  
 D'après lui, la coopération qui pourra réaliser cette révolution sera uniquement le groupement des consommateurs, maîtres des moyens de production. Ce groupement sera composé uniquement par des consommateurs consommant pour leurs besoins personnels ou familiaux et éliminera les consommateurs consommant pour produire.  
 Un vol. 13,5 x 21,5 - 48 pages - Franco : 125 fr.

**LA BASSE-COUR EN HIVER**  
 L'hiver et ses intempéries sont peu propices à la santé des volailles, si sensibles au froid. Un bon logement leur est donc indispensable ainsi qu'un nourriture bien équilibrée qui leur permettra de résister à l'hiver.  
 La Revue de l'Élevage vous conseille les agriculteurs sur ces problèmes avicoles, trop souvent négligés, et les met en mesure d'obtenir des revenus appréciables au cours des mois d'hiver.

**POUR MIEUX UTILISER L'INSEMINATION ARTIFICIELLE**  
 Le développement de l'insemination artificielle a été extrêmement rapide en France et un grand nombre de nos éleveurs ont déjà su tirer profit de ce principe. Mais beaucoup ignorent encore les possibilités et les limites de l'insemination artificielle, ainsi que le véritable but à atteindre. Aussi « La Revue de l'Élevage » fait-elle un exposé sur cette méthode qui intéresse tous les éleveurs et leur permettra d'améliorer encore la qualité de leurs vaches laitières.  
 Par suite d'un accord spécial entre notre journal et « La Revue de l'Élevage », ceux de nos lecteurs qui exposent sur ces questions recevront gratuitement, sur simple demande, un numéro spécimen habituellement vendu 80 fr. Pour profiter de cet avantage réservé à nos lecteurs, écrivez de notre part à « La Revue de l'Élevage », 14, rue Notre-Dame des Victoires, Paris (2<sup>e</sup>).

**LA CONSERVATION DES SOLS**  
 (Suite de la 1ère page)  
 Pourquoi sous l'autorité d'un forestier ? Mais quiconque ne serait pas aveuglé par un esprit partisan, ne peut en conclure autrement. C'est la logique, la saine logique dans toute sa pureté.  
 Comment amènera-t-on les agriculteurs à penser conservation des sols ? Par l'expérimentation, par une expérimentation théorique pure, non par une expérimentation incomplète et fragmentaire, mais par une expérimentation des faits saillants, et qui ne sera pas arrêtée par un manque de moyens matériels.  
 En ce pays de demi-mesures qui donne à l'appareillement satisfaisant de nombreux électeurs, au bout de trois ans, rien de réel et de positif n'a pu être mené à bien, malgré la loi et la volonté d'aboutir de certains et que d'autres, certains, je veux parler aussi bien des intéressés que des techniciens. Entravés, ligotés par des formules administratives dont ils n'ont pu ou pas su se dégager, les services actuels se trouvent au point de vue réalisation devant le néant le plus absolu. Soucieux de l'extrême des deniers de l'Etat, ils n'ont, que très rarement, même pas utilisé entièrement les fonds mis à leur disposition.  
 Permettez à l'extrême à une fausse opinion publique, celle des villes et non point celle des campagnes, ils n'ont pas voulu ou pas su encourager les initiatives prises. Ils ont laissé certains entreprendre des travaux qui n'ont pu aboutir qu'à un échec; d'autres qu'inclinaient dans un système défensif d'ensemble, ces travaux se seraient amplement justifiés.  
 Ce qu'il y a de grave, c'est à ces échecs, dus à ces demi-mesures, et d'autant de graves répercussions dans les milieux intéressés.  
 Remarquons, en effet, la thèse de ceux qui prétendent qu'il n'y a rien à faire, ces échecs découragent les milieux intéressés qui risquent ainsi de n'avoir plus la volonté, voire les moyens de commercer.  
 Si donc nous voulons garder notre sol, si nous voulons ne pas connaître très vite la « Grande Faim » d'un pays au sol ruiné, incapable de nourrir ses habitants, il faut agir.  
 Mais agir dans le bon sens et en dehors de toutes considérations de personnes ou de pseudo-privileges.  
 Marcel CARRIQUE. Paul MACKIEWICZ.

**VOYAGE DANS LE PELOPONÈSE**  
 Le second voyage d'études dans le Péloponèse, en automobile, le long du golfe de Corinthe et des côtes de la mer Egée, amena les congressistes jusqu'à Olympe. En cours de route ils purent visiter : à Corinthe, un aire de séchage de « sultane » et un atelier central de conditionnement pour les raisins secs produits chez les viticulteurs, et à Pyrgos un vignoble uniquement consacré au cépage « Corinthe » et son aire de séchage. À l'Institut du Comptoir des Raisins de Pyrgos, le Directeur offrit à ses hôtes un jus de raisin, filtré, gazéifié, présenté en bouteilles d'un quart de litre et servi frais. Ce produit fut jugé excellent de l'avis général; sa fabrication aurait déjà atteint une certaine extension et se développe favorablement. Malheureusement, faute de temps, la visite de l'installation ne fut pas possible.  
 À l'Olympe, avant la visite des ruines et du musée, les congressistes assistèrent à une belle manifestation avec danses rythmiques, données par 150 jeunes filles en costumes antiques et au cours de laquelle une palme fut déposée sur le monument élevé à la mémoire du baron de Cloubertin, le restaurateur des jeux olympiques.  
 Le retour à Athènes marqua la fin du Congrès et sa dissolution. Tous les membres conservèrent le souvenir de nos Egées, amènes, intéressantes du point de vue touristique et utiles, non seulement pour les travaux prévus au programme, mais aussi et surtout par les contacts cordiaux et par les échanges d'idées et d'opinions des viticulteurs et des techniciens de la viticulture de toutes les nations, sur les nombreux sujets de leur spécialité, et notamment sur les meilleurs moyens de perfectionner la culture de la vigne et la qualité de ses produits.  
 Tous ont quitté la Grèce avec une profonde reconnaissance pour ce pays qui les avait reçus d'une façon chaleureuse.  
 MAXIME CRETE

**VOUS ALLEZ VOUS MARIER**  
 PENSEZ A  
**V. DE CHRISTMAS**  
 Pour tout ce qui concerne VOTRE TABLE  
 Porcelaine - Cristallerie  
 Argenterie argent massif  
 Faïences copies d'ancien  
 Vaisselle acier inoxydable  
 Très belle verrerie  
 Prix avantageux  
 Faïence de Quimper  
 Maison Spécialisée  
 11, R. de Bretagne - Tél. 00.73  
 Ouvert jusqu'à midi et demie

**SAPCE**  
 Tous les engrais pour  
**VIGNES AGRUMES**  
 CULTURES MARAICHERES ET FRUITIÈRES  
 18, Avenue de Carthage  
 TUNIS

# Le Congrès d'Athènes

(Suite de la 1ère page)  
 Il demande, en outre, à l'O.I.V. de favoriser les contacts entre les spécialistes de toutes les nations viticoles.  
 II. Section de phytopathologie. — Le Congrès recommande aux Etats de souscrire aux engagements de la Conférence phytopathologique de la F.A.O., tenue à La Haye le 3 mai 1950 et de dénoncer les dispositions de la Convention de Berne, devenues caduques.  
 III. Section d'œnologie. — Le Congrès recommande d'établir des casiers vinicoles officiels, et d'entreprendre un grand nombre de vins d'étude des bilans ioniques, de l'état de salification ou d'estérification des acides du vin, etc...  
 Il demande également à l'O.I.V. de préparer l'unification des méthodes d'analyse et d'établir un inventaire des vins spéciaux, en jetant les bases d'une définition de ces vins.  
 IV. Economie viti-vinicole. — Le Congrès recommande l'approche d'une crise viticole mondiale et les graves répercussions qu'elle pourrait entraîner du point de vue économique et social, considérant aussi que l'usage du vin est susceptible de contrecarrer efficacement l'alcoolisme, recommande aux Etats de favoriser la consommation de tous les produits de la vigne par la réduction des droits ou taxes grevant le vin à l'importation, à la circulation ou à la vente, par le renforcement des mesures permettant d'améliorer la quantité et la qualité de la production, et à la propagande en faveur de l'usage de tous les produits de la vigne et notamment du jus de raisin.  
 Il déclare, de plus, qu'on ne saurait admettre une diminution de la production viti-vinicole européenne dont bénéficierait « d'autres boissances obtenues ailleurs, bien qu'il ne soit pas recommandable de contracter ces dernières ».

**LE SEJOUR A ATHENES**  
 L'atmosphère de cordialité entre les congressistes de toutes les nations, la parfaite organisation matérielle par les soins actifs de M. le professeur Dimbas (ancien élève de l'école de Montpellier) et du comité exécutif, le choix des conférences et des séances, les belles réceptions officielles, les voyages d'étude dans des régions intéressantes du point de vue viticole et touristique, ont permis à tous les congressistes de très agréables souvenirs, d'autant que partout nous fut réservé l'accueil le plus amical.  
 Ainsi qu'il convenait à un Congrès de la Vigne et du Vin, les visiteurs furent invités, avant de monter à l'Olympe, à se rendre au temple de Dionysos. Et il est à noter que malgré cette station en un lieu si vénérable, sous la conduite d'un guide vibrant d'enthousiasme, ce n'est ni au vin ni aux produits de la vigne que les congressistes, en sortant, demandèrent à étancher leur soif le fraïeur du jour, mais à ceux qui leur était offert, à cette heure chaude de la journée et la résolution de se comporter d'une façon plus convenable au repas officiel qui les attendait seront sans doute des circonstances très attendues.

**VOYAGE EN CRETE**  
 Enfin deux voyages d'étude clôturèrent les travaux du Congrès, le premier, à l'île de Crète, avait pour objet la visite des cultures en terrasses du raisin de table dans les collines calcaires de cette île. Là, le fameux cépage Rhazaki s'étale en terrasses horizontales à 2 m. 50 d'altitude. Les ceps plantés en carré, à m. 50 d'espacement s'élevant verticalement contre des piquets de bois dont les sommets sont reliés par des roseaux croisés. Le sol est très bien cultivé, entièrement à la main, et bien que l'ombre soit épaisse et uniforme, certains terrefonds donnent une production qui peut dépasser 150 quintaux à l'hectare. Les congressistes visitèrent aussi l'atelier placé sur le quai d'embarquement, où ce beau raisin est emballé pour l'exportation vers l'Angleterre et l'Allemagne. Du point de vue touristique, le Comité exécutif avait organisé à Heraklion une visite intéressante aux ruines des antiquités minoennes et à Cnosos, où se dressent les immenses palais si curieux du roi

# La Conservation des Sols

(Suite de la 1ère page)  
 Pourquoi sous l'autorité d'un forestier ? Mais quiconque ne serait pas aveuglé par un esprit partisan, ne peut en conclure autrement. C'est la logique, la saine logique dans toute sa pureté.  
 Comment amènera-t-on les agriculteurs à penser conservation des sols ? Par l'expérimentation, par une expérimentation théorique pure, non par une expérimentation incomplète et fragmentaire, mais par une expérimentation des faits saillants, et qui ne sera pas arrêtée par un manque de moyens matériels.  
 En ce pays de demi-mesures qui donne à l'appareillement satisfaisant de nombreux électeurs, au bout de trois ans, rien de réel et de positif n'a pu être mené à bien, malgré la loi et la volonté d'aboutir de certains et que d'autres, certains, je veux parler aussi bien des intéressés que des techniciens. Entravés, ligotés par des formules administratives dont ils n'ont pu ou pas su se dégager, les services actuels se trouvent au point de vue réalisation devant le néant le plus absolu. Soucieux de l'extrême des deniers de l'Etat, ils n'ont, que très rarement, même pas utilisé entièrement les fonds mis à leur disposition.  
 Permettez à l'extrême à une fausse opinion publique, celle des villes et non point celle des campagnes, ils n'ont pas voulu ou pas su encourager les initiatives prises. Ils ont laissé certains entreprendre des travaux qui n'ont pu aboutir qu'à un échec; d'autres qu'inclinaient dans un système défensif d'ensemble, ces travaux se seraient amplement justifiés.  
 Ce qu'il y a de grave, c'est à ces échecs, dus à ces demi-mesures, et d'autant de graves répercussions dans les milieux intéressés.  
 Remarquons, en effet, la thèse de ceux qui prétendent qu'il n'y a rien à faire, ces échecs découragent les milieux intéressés qui risquent ainsi de n'avoir plus la volonté, voire les moyens de commercer.  
 Si donc nous voulons garder notre sol, si nous voulons ne pas connaître très vite la « Grande Faim » d'un pays au sol ruiné, incapable de nourrir ses habitants, il faut agir.  
 Mais agir dans le bon sens et en dehors de toutes considérations de personnes ou de pseudo-privileges.  
 Marcel CARRIQUE. Paul MACKIEWICZ.

**VOYAGE DANS LE PELOPONÈSE**  
 Le second voyage d'études dans le Péloponèse, en automobile, le long du golfe de Corinthe et des côtes de la mer Egée, amena les congressistes jusqu'à Olympe. En cours de route ils purent visiter : à Corinthe, un aire de séchage de « sultane » et un atelier central de conditionnement pour les raisins secs produits chez les viticulteurs, et à Pyrgos un vignoble uniquement consacré au cépage « Corinthe » et son aire de séchage. À l'Institut du Comptoir des Raisins de Pyrgos, le Directeur offrit à ses hôtes un jus de raisin, filtré, gazéifié, présenté en bouteilles d'un quart de litre et servi frais. Ce produit fut jugé excellent de l'avis général; sa fabrication aurait déjà atteint une certaine extension et se développe favorablement. Malheureusement, faute de temps, la visite de l'installation ne fut pas possible.  
 À l'Olympe, avant la visite des ruines et du musée, les congressistes assistèrent à une belle manifestation avec danses rythmiques, données par 150 jeunes filles en costumes antiques et au cours de laquelle une palme fut déposée sur le monument élevé à la mémoire du baron de Cloubertin, le restaurateur des jeux olympiques.  
 Le retour à Athènes marqua la fin du Congrès et sa dissolution. Tous les membres conservèrent le souvenir de nos Egées, amènes, intéressantes du point de vue touristique et utiles, non seulement pour les travaux prévus au programme, mais aussi et surtout par les contacts cordiaux et par les échanges d'idées et d'opinions des viticulteurs et des techniciens de la viticulture de toutes les nations, sur les nombreux sujets de leur spécialité, et notamment sur les meilleurs moyens de perfectionner la culture de la vigne et la qualité de ses produits.  
 Tous ont quitté la Grèce avec une profonde reconnaissance pour ce pays qui les avait reçus d'une façon chaleureuse.  
 MAXIME CRETE

**VOUS ALLEZ VOUS MARIER**  
 PENSEZ A  
**V. DE CHRISTMAS**  
 Pour tout ce qui concerne VOTRE TABLE  
 Porcelaine - Cristallerie  
 Argenterie argent massif  
 Faïences copies d'ancien  
 Vaisselle acier inoxydable  
 Très belle verrerie  
 Prix avantageux  
 Faïence de Quimper  
 Maison Spécialisée  
 11, R. de Bretagne - Tél. 00.73  
 Ouvert jusqu'à midi et demie

**QUINCAILLERIE**  
**CLOUET frères**  
 16, rue Es-Sadikia — TUNIS  
 Tél. 17.12 (près de la Poste)  
 Eclairage au pétrole, à l'essence, ou gaz butane en cas de panne de courant  
 ou si vous n'avez pas l'électricité

**SOPRASAN**  
 vous aurez  
**semences saines et récoltes abondantes**  
 EN VENTE CHEZ  
**AGRICULTUR**  
 87 bis, rue Marceschau — TUNIS

**DISQUES pour CHARRUES**  
 Fabrication Anglaise, Acier de Sheffield  
**Type Renforcé 'MARQUE ELEPHANT'**  
 Diamètres de 51, 58, 65 et 71 cm.  
 POUR TOUS MODELES DE CHARRUES  
 Ets A. SAADA FILS, Successeurs  
 52, avenue de Carthage, TUNIS — Tél. 44.92

**MEFIEZ - VOUS DES APPARENCES**  
 Achetez un bon POSTE un poste PHILIPS sur secteur ou sur batterie 6 Volts  
 Chez **DIONISIO Frères**  
 49 bis, r. de Serbie TUNIS (en face de l'église St-Joseph)  
 Facilités de paiement  
 N. B. - Grand choix de machines à coudre et glacières GEM

**L'EAU**  
 fait la richesse de votre ferme  
 Pour avoir de l'eau dans les meilleures conditions et aux meilleurs prix voyez  
**Société LE MOTEUR**  
 54, Avenue de Carthage — TUNIS  
 Tél. : 54.39 à 41  
 Installations complètes  
 Pompes pour tous débits et toutes profondeurs  
**Pompes verticales « RECTA »**  
 Tous moteurs électriques et thermiques  
 Etudes sérieuses — Garantie effective

**WINPOWER**  
 met à votre service  
 l'énergie du vent sous forme de courant électrique  
 Batteries insulfatées « HYDRA »  
 Postes T. S. F. « Amplix » pour le Bled équipés d'un bloc vibrant 6, 12 ou 32 volts Mollory américains d'origine  
 Réfrigérateur au pétrole et électrique  
 « POIRSON »  
 AGENT POUR LA TUNISIE :  
**L. PABION**  
 32, avenue de Paris, TUNIS — Tél. 41.43

**VOUS ALLEZ VOUS MARIER**  
 PENSEZ A  
**V. DE CHRISTMAS**  
 Pour tout ce qui concerne VOTRE TABLE  
 Porcelaine - Cristallerie  
 Argenterie argent massif  
 Faïences copies d'ancien  
 Vaisselle acier inoxydable  
 Très belle verrerie  
 Prix avantageux  
 Faïence de Quimper  
 Maison Spécialisée  
 11, R. de Bretagne - Tél. 00.73  
 Ouvert jusqu'à midi et demie

ثمن النسخة ١٠ فرنكا  
الاشتراك عن سنة : ٣٠٠ فرنكا  
توجه الدفعات الى الحساب الجاري  
البريدي بجامعة التعااضيات الفلاحية للقطر  
التونسي - القباضة المركزية عدد ١٠٣٠٦  
الادارة : شارع جول فيري عدد ٧٢  
تونس - تليفون عدد ٤٥ - ٧٦  
يوم السبت في ١٧ محرم ١٣٧٠  
الموافق ٢٨ اكتوبر ١٩٥٠

# تونس الفلاحية

لسان جامعة التعااضيات الفلاحية للقطر التونسي وجامعتي  
النقابات الفلاحية ونقابات الاختصاصيين الفلاحيين بالقطر التونسي  
( اتحاد القطر التونسي للس.ج.٠١ )

## هل في الامكان زراعة الارز

### بسفح جبال خمير ؟

كثيرا ما يتردد هذا السؤال ونحن نجيب  
عنه بالاجاب .  
ذلك ان القسم الاعلى من بلاد خمير هو  
بطبيعته معد لغراسة الاشجار من كل نوع :  
اشجار الغابات واشجار العود الرقيق ولرعى  
المواشي وزراعة بعض الحضر التي تمشع منها  
السكان كما انه في الامكان ايضا ان يثبت فيه  
القضية وشعب النسي .  
اما الاراضي السفلى ذات المستنقعات المائية  
المتسدة من جهة الجنوب بين فرنانة وسوق  
الاربعاء والمسامة لوادي مجردة والمواجهة  
للبحر من جهة الشمال بين طبرقة والمقد فانها  
صالحة فيما يظهر لزراعة الارز الذي تجر منه  
فائدة اقتصادية لا حاجة لكثرة البسط في  
ذكرها .  
ومن باب اولي واحري فان الارز قد يجد  
ارضا صلح به في الاراضي المائية المحيطة بماطر  
من جانب بحيرة اشكل وفي المستنقعات القريبة  
من بنزرت ولربما في جهات اخرى من جهات  
العمالة التونسية .  
انما لبقى في هذا البحث بعيدين عن تقديم  
اية احصائية جافة ولا نريد ان نقيم وزنا لاي  
اعتبار من الاعتبارات القيمة وعلى الاخص لا  
نريد ان ندخل في تفاصيل ذات صبغة فنية ترمي  
لاقتراضات واحتمالات هي اجنبية عنا ، بل اننا  
لا نريد الا ان نشيد بفكرة قد تكون طالحة  
تاركين لاقلام اكثر كفاءة من اقلامنا مهمة  
التبسط في هذا الموضوع اذا شاء لها التبسط .  
ومما لا ريب فيه ان احياء مناطق شاسعة لا  
ينتفع بها الآن باتخاذها مجالا لزراعة الارز  
انما تترتب عليه نتيجة ثانية واضحة الوضوح  
كله الا وهي تطهير جهات لم تزل لحد الآن  
منبعا للابوية ومثارا للأمراض المتنوعة .  
ولنلاحظ ان الارز الذي حصل الاعتاء به  
في اقليم بحرية شبيهة باقليم الجهة التي نتحدث  
عنها قد تسبب في اتساع بعض جهات ايطاليا  
الجنوبية وجهة بلنسية باسبانيا ويظهر انه فلاح

نحفظ في انفسنا لها ذكرا مجيدا .  
وان المثل الذي ضربه لنا المغرب الاقصى في  
الابتكار والانجاز المفيد لجدير بنا بان نسمح  
على متواله ونحتدى في الصالحات بمثاله .  
فماذا عسى ان يكون نصيب هذا الاقتراح  
الذي تبديه على عجل وهل يحظى بالاجابة ام  
يقابل بالاعراض ويكون الفئور وقصور الهمم  
هما المتغلبان في آخر الامر على الجرأة  
والاقدام ؟  
ان السلطنة الشريفة التي هي بلاد اقدام  
ومغامرة قد حاولت زراعة الارز ونجحت فيها  
لكن المغرب الذي طبعه في بدء نهضة المارشال  
ليوطي يطابعه الخاص سيظل دائما هو المغرب  
في حزمه وعزمه واقدمه ، فهل لنا ان ننسبه  
به والتشبه بالكرام فلاح .  
موريس اريني

## سافحة مشاكل الزمن الحاضر

لقد هجر اتحاد القطر التونسي  
الس.ج.٠١ في هذه الصائفة  
الاجتماعات والمؤتمرات ذات الفعوخة  
والظهور واقبل على درس المشاكل  
التونسية والمناقشة فيها في اجتماعات  
عمل عقدت في باريز اولاً ثم في مرسيليا  
وكان محورها الذي تدور عليه هو  
ايجاد اسواق في الخارج لاهم  
منتوجاتنا ، ناهيك بها من مشاكل  
اساسية نزداد شعورا باهميتها وعظم  
شأنها في الوقت الذي نرى فيه من  
حكمة بلادنا عدم اغترارها بسراب  
الصناعات الآلية واقبالها بكلياتها على  
الفلاحة لا ترى الا ما تراه ولا تفكر  
الا فيما تفكر فيه ، ولها في ذلك اسوة  
حسنة بقادتها ومسير بها الذين نرى  
من واجبا ان نضع في طاعتهم وزيرا  
الحالي صاحب المعالي امير الامراء سيدي  
محمد سعد الله .  
ان الانتاج هو شيء هين يسير تسيبا  
واقل منه سهولة انتاج الاشياء الجيدة ،  
غير ان الوصول للفرص المشهود هو  
شيء ممكن في هذه البلاد بفضل  
منظمتنا العليا ذات التخصص الفني في  
الميادين الفلاحية كمصلحة النباتات  
ومدارس الفلاحة ومعهد ارلوان  
ومصلحة الانتاج النباتي الخ... الخ .  
ولا تبدو الصعوبة ولا يتدنى  
ظهورها الا في طور السوق للخارج ،  
وليس معنى السوق ارسال بضاعة كيفما  
كان نوعها للخارج بل المراد منه  
توجيه نوع مخصوص يمتاز بالجودة  
والتجانس والامانة ومطابقته لذوق  
اهل البلاد المراد توجيه البضاعة اليها .  
فماذا يفيد مثلا ان توجه لأمريكا  
الدقلة ذات اللون المسجدي كأنه  
كوكب دري وذات الطعم الشهى اذا  
كان ذوق الأميركيين لا يميل الا  
للمر العادي الذي يشبه علينا ولا  
يهمهم لون التمرة وبهاؤها بينما تهورنا  
من نوع الدقلة مرغوب فيها كثيرا في  
انكثرة وعلينا زهد فيه هناك ولا  
يلقى الا الاعراض ، وما يقال في التمر  
يقال في الفلال كالبرقال مثلا فلماذا  
نسعى في تصدير غلال ذات حجم كبير  
فصاف بالبور بينما الحرفاء في الخارج  
لا يميلون الا للفلال الصغيرة التي يكون  
كل كيلو منها حاويا لثمان او عشر  
برتقالة .  
كل ذلك يتطلب البحث والتنظيم  
بكيفية تجعل السوق الخارجية مزودة

في كل وقت من النتائج المطلوب ومن  
ذلك النتائج نفسه لا من غيره وبمجرد  
طلب يصدر منه .  
وبدون ان نبالغ في بيان سوء اثر  
بعض الصادرات التي كانت مثلا لعدم  
الاستقامة ينبغي ان نعرف بان اكبر  
انتقاد وجه سواء في مرسيليا او في  
باريز على الصادرات التونسية هو عدم  
تشابهها لا من حيث النوع ولا من  
حيث الكمية .  
ونستطيع ان نقول انه يكفي  
مؤسساتنا التعااضية فخرا انها كانت  
الوحيدة او تكاد تكون الوحيدة التي  
استطاعت ان توحد بالنسبة لبعض  
النتائج النوع وفق النمط المرغوب فيه  
وقد قامت بهذه المهمة وحدها لترضية  
حرفاء عديدين يؤثرون الامسك عن  
الاقتناء حين لا يجدون ظلتهم المشوذة  
ولنضرب مثلا لذلك توجيه نماذج  
من بذور قمح الفارسية من نوع  
« فلورانس اورور » على طريق منظمة  
السوكوبلي والتعااضية المركزية التي  
هما المتفردتان بهذا النوع ولا بأس ان  
يدرك التعااضيون ان انتظام ما يصدرونه  
وتجانسه من حيث الكمية والنوع هما  
اساس رواج التاج الموسوق للخارج  
وعليهم ان يراعوا الثمن المتوسط  
ليوعاتهم اكثر من مراعاتهم الامنان  
الباهظة ويجتنبوا حصول مضايقات  
لتعااضيتهم لا يلبسون ان يكونوا اول  
من يشعر بها عند انتهاء الموسم وان  
مثال صنع عصر البرتقال ليس عنا بعيد  
حتى يرح عن الازهار .

لقد آلى اتحاد القطر التونسي للس.ج.٠١  
على نفسه ان يكون حاضرا في  
كل مكان توجد فيه مسألة على بساط  
النظر تهم الفلاحة التونسية ، واذا  
كان الانتاج هو الذي يقوم منه خبزنا  
وخبز كثير غيرنا فان حسن تنظيم  
البيع هو نتيجته الطبيعية ، وفي هذا  
الاقتصاد العالمي الذي تندمج فيه جبا  
لجنب امريكا الغنية وتونسنا الصغيرة  
نرى ان الفوضى لم يبق لها ما يبررها  
اصلا ، وبدون شك ان مشاكل الفواضل  
وترويجها هو الشكل رقم ١ وانه لا  
يفض الا بنظام قوي متحد ومرتب ،  
وهذا هو الذي تعبر عنه وتسمى اليه  
منظمتنا فليكن لكم في ذلك اليقين  
وممكنونا من وسائل النجاح .  
(تونس الفلاحية)

سينعقد المؤتمر الدولي للتمر في القطر التونسي  
ففي العاصمة التونسية اولاً ثم في الجنوب : في  
صفاقس وفي توزر وفي مختلف سوانى التخليل  
التي سيزورها اعضاء المؤتمر مع المنشآت التي  
تعنى بالتظريف والسوق .  
المؤتمر الدولي للتمر سيجتمع بالقطر  
التونسي من ٤ الى ١٢ نوفمبر  
مثلا سبق للمؤتمر الدولي للزيتونة ان  
عقد اجتماعاته بتونس في شهر ماي الفارط

### في وسام جوقة الشرف

تلقينا بمزيد السرور والارتياح نبأ احراز  
معالي سيدي عبد القادر بن الخوجة الوزير  
الشرفي للفلاحة لوسام جوقة الشرف من  
رتبة اوفيسي وسرنا ان تقدم له هنا اخلص  
تهانينا واطيب تمنياتنا ونتمنى لمعاله عن اغفالننا  
التوسيه في العدد الفارط بتوسيم يستحق من  
دون اي شيء آخر الاهتمام والتقدير - وان  
المهم مقدم - كما في المثل القديم .  
جاء في قائمة الشخصيات التي حظيت بنيل  
وسام جوقة الشرف حسبما ادرج في الاسبوع  
الفارط حضرات السادة :  
صاحب المعالي الاستاذ محمد بدره وزير  
الثئون الاجتماعية الذي قلد وسام اللجيون  
دونور من رتبة شوفالي .  
وجناب امير الامراء السيد الهاشمي بن  
خليفة رئيس مجلس ادارة جمعية الاوقاف  
والاخصائي في الثئون الفلاحية بوصفه مهندسا  
زراعيا .  
وجناب السيد حامد عكاشة العضو بالمجلس  
الكبير والفلاح بجهة سوسة وكلاهما قد  
احرزوا على رتبة كومندور من الوسام المذكور .  
وجريدة « تونس الفلاحية » يسرها ان  
تتقدم بهذه المناسبة السعيدة بتهنئة كل  
من معالي الاستاذ بدره والهمامين الماجدين  
السيديين الهاشمي بن خليفة وحامد عكاشة بما  
احرزوا عليه من شرف ائيل هم به جديرون  
وتتمنى لحضراتهم مزيد الحظوة والاعتبار .



اتسفعوا بالتيار الكهربائي مجاناً  
باستعمال الريح  
الذي هو هبة من الله  
لتوفير منازلكم  
لتسيير آلة الراديو  
لتوفير مرافقكم البيتية  
استعملوا

### طواحن الريح « باري دون »

ذات ٦ - ١٢ - ٣٢ فولت  
من ٢٠٠ الى ١٢٠٠ وات

اشترطوا الماركة « باري دون »  
**SOCIÉTÉ NOUVELLE  
DES E. LECLERCQ**  
**SNEL**  
37, AV. DE CARTHAGE. TÉL. 01-82  
TUNIS  
La doyenne  
du Machinisme agricole  
...Toujours à votre Service!

ان البلدان التي دعيت للمشاركة في هذا  
المؤتمر هي الجزائر والمغرب الأقصى والعراق  
ومصر والولايات المتحدة الاميريكية بصفتها  
اقطارا منتجة للتمر ثم فرانسسا والمانيا وانكلترا  
وايطاليا بصفتها اقطارا موردة .  
وسيعنى المؤتمر اثناء جلسات العمل التي  
سيعقدها بدراسة انتاج التمر وصناعة التمور  
وتظريفها وحفظها ونقلها وبالطبع اسواق  
ترويجها قصد الاستهلاك .  
وسنحيط قراءنا الكرام علما في اعدادنا  
المقبلة بحول الله بنتائج اشغال المؤتمر ولا

### الصادرات في لبنان

قررت الحكومة اللبنانية سعيا وراء تنشيط  
رواج قوارصها في البلدان الاروروبية ان تمنح  
للمصدرين جائزة عبرت عنها بجائزة التصدير .

## انجاز جاء في ابانهم

### تأسيس مركز بتونس للانفادات الفلاحية

كان الفلاح الذي يريد قبل اليوم ان يتلقى  
العناصر التي هو في حاجة اليها لاستكمال  
دراسته لمشكل فلاحى ايا كان نوعه مضطرا لان  
يقصد مكاتب مختلفة وينقل من مصلحة النباتات  
باريانتة لاقسام وزارة الزراعة ومن مخابر  
معهد باستور لمخابر الرابطة ان لم نقل لما هو  
ابعد من ذلك ، وقد ظهر لاتحاد القطر  
التونسي للس.ج.٠١ ان افضل حل لهذا  
المشكل هو ان تجمع في محلها الكائنة في  
قلب المدينة ما يكفي من العناصر لتسهيل  
البحوث والدراسات والمراجعات وارشاد  
الباحث للموطن المدقق الذي يمكن له ان يجد  
فيه ذاته المشوذة ان لم يتيسر اجابته لسؤله  
على عين المكان .  
ولقد تهيأ لمديرتنا اثناء رحلة قام بها بباريز  
ان يتصل بعدة مراكز للانفادات بالعاصمة  
الفرنسية ويدرس نظامها الداخلي وعلى غرار  
ما شاهده قد امكن احداث مركز للانفادات  
الفلاحية بتونس حسب احداث الاساليب  
العصرية في الترتيب والتبويب .  
ومثلما سبق للصحافة اليومية الاعلان عنه

يا أرباب الكسروم  
لجميع اشغالكم الزراعية  
استعملوا آلة واحدة

### لوموليكس KI سائقلي

تشتمل على :  
مقدمة ترتكز بها :  
سن تشقب الارض  
ودولاب للفرز ذو تسعة اسنان صلبة  
ومحركات عتب ذو اربعة اجرام  
ان الآلة الجاهزة تباع ان لم تكن قد نفذت قبل نشر هذا الاعلان  
بثمن قدره : ١٧٢٣٧٣ فرنكا  
بدخول معلوم المعاملات  
تؤخذ من مخازننا بالحاضرة

### محلات ب. بارينان

عدد ٩١ شارع قرطاج - بتونس  
نمرة التليفون : ٤٧٠١٩ - ٢٠٦٦

### FORDSON MAJOR

التراكاتور من النوح الرفيع  
بسيط ومتين  
عجلات بالمطاط وانصاف سلسلة  
قطع منفصلة - مضغ - اصلاح العطب

### محلات جان بولايو وشركائهم

عدد ٣٠ نهج ماسيكو - بتونس - نمرة التليفون ٧٠-٦٠